



Une banque a distance essaye de me poursuivre avec un huissier

Par **Solaris**, le **20/04/2009** à **15:38**

Bonjour,

HSBC pourra effectivement demander via la procédure d'exécutur btenir une condamnation à votre encontre en France.

Le recouvrement par téléphone est un recouvrement amiable avant les poursuites judiciaires.